d'anatomie vaisseaux

able sur le que le trat le comité r le mode.

t de décret

é au conir en prá-

nt les arts,

lation, de mblée dérundécret un décret otion d'un da chaleur tonaux, les concernant tures, dans si biens ont celles de bles natioque. — La

n des trois nerce. , soumet à & des pens & enfans

éfendant la dé au nom au présent ntaire, la nformément er, la quelle proportions

leur seront de la loi du es de leurs la date de contant desaue qu'elles

mprimé. ivention les içais et déur nommer

public: les oyens Cament sont lu LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINES

(Ere vulgaire)

SEPTIDI 17 Ventôse.

Samedi 7 Mars 1795.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des Moulins, n°. 500, au coin de la rue Thérese. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au oitoyen Chas-Fonsanille, L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. Hongnizs, au Bureau de tes Poste, à Bruxelles.

SUEDE.

De Stockholm, le 27 janviere

Beaucoup d'étrangers, sur-tout des Hollandais, ont déposé exez nous de très-groses sommes: la diminution de l'entrée des marchandises étrangeres, causée par l'édit contre le luxe; les sommes qui entrent actuellement dans le pays par les spéculations mercantiles & le cabotage; out cela a fait un effet si favorable, que l'argent comptant est tombé de 30 jusqu'à 16 pour cent à l'avantage des billets de crédit. On croit généralement que le cours en tombers encore dayantage

ombera encore davantage. L'empereur de Maroc s'est décidé à suivre le système des puissances coalisées contre la France. La régence d'Alger a suivi son exemple.

Tunis & Tripoli, en revanche, veulent rester attachés

On écrit de Berghen, en Norwege, qu'un incendie offreux ayant éclaté dans cette ville, les équipages de quelques bâtimens de guerre français, qui sont mouillés dans ce port, sont accourus & ont prodigué leurs secours wec tant de zele & de succès, qu'ils ont arrêté enfin les progrès de ce désastre : cependant un quart de la ville a tit détruit par la fureur des flammes. Le gouvernement anois a fait faire des remerciemens aux intrépides Français qui ont exposé leurs jours dans cette circonstance. Suivant les détails reçus, un seul Français a péri dans les flammes, & quatre ont été griévement blessés.

ANGLETERRE.

De Londres , le 12 février.

L'événement qui a interrompu les relations de l'Angleterre avec le continent par les Pays-Bas, & ensuite par la Hollande, empêche les nouvelles de Londres de nous arriver régulièrement; mais nous nous faisons un devoir de recueillir celles qui parviennent sans ordre de dats à mesure que nous les recevons. Voici des détails sur la motion de la paix faite par le duc de Bedfort dans la séance du 27 janvier.

L'epinant prit la parole & dit :

« L'importance du sujet que je vais traiter pour le benheur des nations, me fait réclamer l'attention, & sur-tout l'indulgence de la chambre. (Ici M. Bedfort lit la motion portant que, quelque soit la forme d'an gouver-nement qui domine en France, elle ne mettra aucum obstacle aux négociations, & même à la paix, lorsque cette paix ne blessera ni l'honneur, ni les intérêts, ni la sureté de la Grande-Bretagne.) Il est tema, ensim, continue M. Bédfort, de dissiper le prestige qui n'a que trop long-teme trompé mon pays. Le desir de conduire cette guerre usque ad nescionem, est une idée qui eût été proscrite dans les tems même les plus barbares, & sous la tyrannie féodale. Dans la motion que je présente aujourd'hui, il ne se trouve rien de contradictoire aux présentes déclarations de la chambre, & les ministres euxmêmes ne peuvent pas objecter qu'elle tend à arrêter leurs essorts. On repete toujours que nous devons faire une paix durable; mais je demande ici, si l'on offre à la France une paix qui puisse s'allier avec son honneur & son intérêt, qui peut contester que cette paix une fois faite, ne sera pas aussi sûre, aussi stable que sous l'ancien gouverne-ment? L'on dit qu'il seroit déshonorast pour sous de faire les premierce avances, & d'implorer, pour ainsi dire, la paix. Il faut avouer que si les nations s'attacheient à de telles vétilles, la guerre deviandroit éternelle, & en ne jouiroit jamais, sur le globe entier, des douceurs de la paix.

Je soutiendrai que, dans la guerre actuelle, nous sommes les aggresseurs. Les Français ent fait tous lours efforts pour écarter tout ce qui pourroit être regardé de

notre part comme provocation. Le décret de fraternisation passa le 19 novembre 1792, & il fut déclaré unanimement, que la république française défendroit son gouvernement, & ne se meleroit jamais de celui des autres. Le 119e article de sa constitution porte aussi, que quoique la nation française soit l'alliée naturelle de tous les peuples libres, elle ne se mêlera jamais de leurs affaires intérieures. Danton, dans un de ses discours, développa les avantages de cet article, & ridiculisa ce petit nombre de patriotes, dont les vastes projets ten-

doient a révolutionner jusqu'à la Chine. M. Bedfort examine ensuite les diverses erreurs aux-

quelles paroissent ajouter foi différens membres de la chambre , entr'autres la crainte de voir introduire les principes du jacobinisme; mais, dit M. Bedfort, quel est l'habitant de mon pays, qui, depuis la destruction de ce parti, destruction opérée d'après le desir de toute la nation française, ne repousseroit pas avec horreur un individu qui viendroit propager ces principes, & qui ose-

roit dire

" Vous devez établir l'égalité parfaite, vous devez dé-» truire & le roi & les pairs & les communes! » Que lui répondroit un bou anglais? il lui diroit : « Pourquoi » quittez-vous un pays que vous aimez tant, & penrquei » abandonner la liberté dont vous jouissez ? Rappellezn vous ce qu'elle vous coûte, vous avez perdu votre » commerce, sacrifié votre sûreté particuliere, vu mon-» ter sur l'échafaud vos plus fermes défenseurs, &c. » Je de déclare, l'homme qui seroit assez fourbe pour nier que telle seroit la réponse d'un anglais libre, cet homme, dis-je, calemnicroit & mon pays & notre constitution.

Dans la session derniere, les alarmistes fondeient leur

crainte sur la faction jacobite, & sur cette monnoie française qu'ils craignoient de voir répandre pour ramener les principes de la faction jacobite ; mais aujourd'hui ils sont cetruits ces prestiges, & les ministres doivent savoir que les ressources de la France sont trop resserrées pour craindre que ses agens répandent de l'argent dans notre

A présent que je crois avoir détruit tout sujet de crainte Je dois examiner sur quoi reposent nos espérances. Est-ce sur les nouveaux efforts de nos alliés? Mais quand même ces alliés resteroient toujours unis à la coalition, & qu'ils feroient de nouveaux efforts, il est encore très-douteux si nous pourrions obtenir quelques succès. Devons-nous compter sur le manque de ressources de la France? mais tous les ans nous avons la même espérance, & tous les ans nous nous en voyons déçus. Quant aux secours que nous devons attendre de la part des alliés, je dois encore observer que l'empereur & le roi de Prusse se sont déclarés pour la paix. Quand l'empereur, dans la diete de Ratisboune, a voté, comme archiduc d'Autriche, il a opiné pour la paix ; il a demandé seulement qu'on lui accordat le tems qu'il jugeroit convenable pour entrer en négociation. Reste à savoir si les six millions sterlings que nous lui avons accordés pourront le faire changer d'opinion. Je crois d'ailleurs que les ressources ne manqueront pas à la France; dans un pays où l'en combat pour sa liberté & pour sa sûreté personnelle, chaque individu est prêt à faire le sacrifice de tout de qu'il possede. Ce ne sont pas là les sentimens seulement des français, mais de tous les peuples qui se trouvent en pareilles circonstances.

M. Bedford compare ensuite la population de la France à celle des autres puissances. Suivant son calcul, la France

forme un septieme de la population de l'Europe; mais que moyen des puissances neutres & des pays conquis, il son tient que la population de la France surpasse celle des pui sances coalisées. Ensuite, il continue ainsi: on dit que guerre actuelle est entreprise pour le ciel & l'humani Quant à moi, je ne crois pas que cette guerre soit aven par l'humanité. Si jamais elle cût pu avoir ce titre, c'éle lerqu'il s'agissoit de sauver l'infortuné monarque de France quoique dans le fait notre entreprise n'a fait qu'accélére sa mort. Nos efforts ont sans doute beaucoup con tribué à établir le régime de la terreur dans ce pays & sans doute notre ministere a beaucoup de part an malheurs qui y sont arrivés. Lorsque nous avons per hommes, ils viennent nous dire que le mité de salut public ne peut avoir de consistance, pare qu'il se renouvelle par quart tous les mois. C'est comm si on prétendoit qu'un changement de ministres dans gouvernement pouvoit être nuisible. Lors du changeme qui vient de s'opérer en France, ils se sont réjouis de vi taiompher le modérantisme; mais leur joie n'avoit pas pe motif l'humanité, ni le désir de voir cesser les meurtres les massacres; ils pensoient qu'un régime doux ayant su cédé au système de terreur, il servit bien plus facile détruire leurs adversaires & de pénétrer en France. Je co viens que les crimes des français sont nombreux, mais appelle aux honorables membres, & je leur demandesi c'e nous à appliquer le châtiment, ou si ce n'est pas plutôt la ca du ciel. On disoit que la tyrannie sous la quelle le peuple fra çais avoit gémi, le conduisoit naturellement au royalisme cependant nous avons vu l'effet contraire. Lors de nos su cès sur les frontieres du Nord, en Alsace, dans Toulor avens-nous vu un seul français, voisin du pays que no oscupons, venir demander la protection des alliés! Ve avez vu Dumouriez, après avoir sauvé son pays, abande ner la cause de la liberté, & ne faire déserter avec lui qu' Vous avez vu plusieurs de leu seul régiment de ligne. généraux monter à l'échafaud, & les troupes conserver même enthousiasme. Quant à moi, je le déclare ici, que que je ne me sois pas opposé au subside, je m'opposé toute idée de continuation de guerre; si je ne me condu sois pas ainsi, je croirois tremper mes mains dans le su que le ministere fait verser; mais si la France refuse tel accommodement, il sera naturel de penser qu'elle médi tade de d'attaquer notre pays, & alors nous devons défendre notre transpor liberté dans notre propre pays, & nous opposer à touter our les vahissemeut, & je suis bien sar qu'il n'y auroit pas un s onstruc habitant qui ne versat avec plaisir jusqu'à la dernière gout de son sang pour la défense de notre pays.

(La suite à demain.

Coble

les eff

devier

sition

nuller

traire

gueur

les tr

que c

de la

débris

ville (

voir d

Des

grés a

rer d

chante

ive di

solu d

eurs s

nécessa seque ;

de se I rappor

por

e qui

nens er

es pon

té tra

Coblen

L'on

aux au

ives le

u'ils s

xtrêmi

Les

artie .

être s

us ur élabré

L'on

bres d

J'étois

mite

dehoit

elque

a m'a

n tem

usag J'ai mi

s pas 1

ils &

BELGIQUE.

Be Bruxelles, le 11 ventôse (1er. mars, v. st.)

L'armée de Sambre & Meuse, commandée par le génér Jourdan, profitant des avantages de la prise d'Emmer & de sa position avantageuse sur le Bas-Rhin, vient passer ce seuve, & l'aîle gauche de cette armée s'é réunie à l'aîle droite de celle du Nord. Cette jonction e sans contredit une des manœuvres militaires les plus biles de cette campagne, & elle doit assurer de nouve succès aux républicains, pour les opérations ultérieu contre les armées coalistes, en même-temps qu'elle p sente un front redontable & imposant, qui s'étend depu

Coblentz jusqu'aux extrêmités des Provinces-Unies. Tous les efforts de l'ennemi pour le rompre, s'il osoit le tenter, deviendroient sans doute tuperflus par la bouté des positions occupées par les François, qui d'ailleurs ne sont nullement disposés à la guerre désensive, mais au contraire à pousser leurs opérations avec une nouvelle vigueur. Déjà l'armée du Nord marche en avant & pousse les troupes alliées au-delà de la riviere d'Ems, pendant que celle de Sambre & Meuse dirige ses pas vers celle de la Lippe, en nettoyant le pays qu'elle parcourt des débris des troupes coalisées qui s'y trouvoient encore. La ville de Rées, au-dessus d'Emmerick, est déjà au pouvoir des François.

ope; mais a

quis, il sou

elle des pui

on dit que

k l'humanit

e soit avoue

titre, c'éleit

ue de France

qu'accélére

aucoup con-

ans ce pays,

de part au

avons perdi

que le co

stance, pare

C'est com

stres dans

a changemen

jouis de voi

voit pas pen

s meurtres &

ix ayant su

ance. Je co

ux, mais i'e

nande si c'est

plutôt la cau

e peuple fran-

royalisme,

s de nos su

lans Toulon

ys que no

allies! Va

ys, abanda

vec lui qu'u

eurs de leu

conserver

are ici, quo

e m'oppose e me condu

dans le su

e refuse ter

u'elle médit

efendre not

ser à toute

it pas un s

rnière gout

demain.

s, v. st.)

in , vient

armée s

les plus h

de nouvea

as ulterieu

s qu'elle p

s'étend depu

plus facile de

Des lettres de Cologne marquent que plusieurs émigrés ayant trouvé moyen de repasser le Rhin pour rentrer dans leurs foyers, font une peinture à-la-fois touchante & affreuse de la situation des habitans de toute la ive droite de ce fleuve, qui sont dans un dénuement absolu de vivres, les armées alliées ayant consommé toutes leurs subsistances ordinaires. Tous les objets de premiere nécesssité sont montés au quadruple de leur valeur intrinseque, & encore est-il très-difficile à ce prix exhorbitant de se procurer du pain & de la viande. Suivant les mêmes rapports, des corps considérables de troupes autrichiennes portent en toute diligence vers le Haut-Rhin, & c'est te qui avoit donné lieu aux mouvemens dans les cantonne-mens ennemis, dont nous avons parlé précèdemment. Tous les pontons' qui se trouvoient à Limbourg-sur-Lahn ont transférés sur la rive du Rhin, a-peu-prés vis-a-vis Coblentz.

L'on insére de ces préparatifs & des dispositions des généraux autrichiens, que leur projet est de faire les tenta-tres les plus vigoureuses pour secourir Luxembourg, qu'ils supposent avec fondement être réduit aex dernieres

Les mêmes lettres de Cologne ajoutent que toute la partie subalterne du gouvernement des Pays-Bas vient l'être supprimée. Cette mesure d'économie étoit d'autant lus urgente, que les finances de l'empereur sont fort délabrées.

L'on continue à faire des coupes énormes des plus beaux arbres dans les vastes forêts de la Belgique; une multitade de charriots sont occupés continuellement à leur tansport dans la Flandre, d'où on les embarque ensuite our les ports de France, où ils seront employés à la onstruction de la marine militaire.

A U RÉDACTEUR.

Le Voyageur et la Laitiere.

Pétois allé voir Franckiin à Passy : je le trouvai à l'exémite de son jardin, tapi contre l'angle du mur qui uchoit immédialement au grand ahemin. Je lui témoignai par le génér elque étonnement : J'écoute les passans, me dit-il; d'Emmeric la m'arrive assez souvent, et je n'y perds pas toujours m tems. Il me cita à ce sujet quelques traits dont il a e jonction a usage dans l'Almanach du bon homme Richard. l'ai mis quelquesois à prosit cette leçon, & je ne m'en ls pas mal trouvé. Plus j'ai observé combien d'intérêts nis & petits concouroient à troubler & à altérer la ité dans presque toutes les bouches, plus j'ai reconnu at l'on veut recueillir quelques paroles vraies, il faut écouter ces êtres simples que la corruption générale n'a pas encore alteints, & qui, en parlant, ne cherchent ni à se montrer ni à se cacher. Voici la dernière épreuve

que j'en ai faite :

J'allois, nonidi dernier, visiter mes pénates ruraux dans la vallée de Montmorency; j'étois à pied. Je rencontrai, au-dessus de St-Denis, une jeune fille montée sur une petite charrette, qui veneit de porter quelques denrées à Paris. Elle avoit 19 à 20 ans, avec toute la fraicheug de cet âge & de la plus brillante santé. Je liai conversation avec elle, & je la trouvai aussi avisée & raisonnable que jolie. Je ne sais comment nous vinmes à parler du décret qui rend la liberté du culte; elle croyoit qu'il alloit lui rendre son curé, son église, ses cloches & ses grands-messes. Je lui expliquai à quoi se bornoit cette liberté. - C'est toujours bon, me dit-elle; nous aurons au moins quelqu'un qui pourra instruire nos jeunes gens de leurs devoirs; car, depuis qu'il n'y a plus de prône ni de messes, ils disent qu'il n'y a plus d'enser, croient tout permis. Hier encore, me dit elle, n'ai-je pas été obligée de donner un bon soufflet à mon plus jeune frere, qui s'est avisé de tutoyer notre ancien curé, un bon vicillard, à qui mon pere ne parle lui-même qu'avec respect, & qui ae nous parle jamais que pour nous recommander d'obéir à nos pere & mere, de bien travailler & d'avoir soin des pauvres? Après avoir loué cette aimable fille de ses bons sentimens, je l'interrogeai sur sa famille & son genre de vie. Voici le résultat de notre dialogue :

Je suis, me dit-elle, de Saint-Gratien; j'ai mon pero & ma mere, une sœur & trois freres, dont les deux aînés sont dans les armées. Nous avons trois arpens de terre à loyer, & nous allons tous les jours vendre du lait à Paris. Je vais l'acheter dans les villages voisins, il me coûte 12 sols la pinte, & je le revends 25. - Combien en portez-vous ordinairement? - Environ 100 pintes. - Le commerce est bon. A 13 sols de bénéfice par pinte, cela feroit au moins 60 liv. de gain par jour. - Fort bien, mais calculez la dépense : ne faut-il pas un cheval qui s'use à ce métier-là, & dent la nourriture est bien chere? un boisseau d'avoine 6 livres, deux bottes de foin 2 liv. 10 sols, deux bottes de gerbes 15 sols, & le ferrage qui coûtoit jusqu'à 35 sols dans les fortes gelées; ajoutez à cela & l'entretien de la voiture, & le harnois, & la nourriture d'un âne; tous ces objets réunis étoient évalués à plus de 25 liv. par jour. A présent, ajouta la jeune laitiere, calculez la dépense de la famille : nous mangeous dix livres de pain par jour ; nous le faisons nous-mêmes; il nous revient à 20 sols la livre; & puis on ne vit pas seulement de pain; passe pour nous; mais mon pere & ma mere ne sont plus jeunes, ils se donnent beaucoup de mal, il leur faut de bonne soupe, un peu de viande, un peu de vin, & vous savez ce que cela coûte. Elle en vint à l'habillement : cette cotte rouge qui coûtoit autrefois g liv. m'en coûte 90; ce tablier au lieu de 10 liv. en vaut 55; la toile que je payois 40 sols je la paye 15 livres; enfin voilà des souliers qui m'ent coûté, sans les clous, 28 liv. En résumant tous ces calculs, je sus presque effrayé du résultat : c'est qu'une samille de campagne, sans autre industrie que celle de venir revendre du lait à Paris, gagnoit à cela plus de 20,000 liv. par an, & qu'en même tems un pareil revenu ne faisoit que procurer à cette famille laborieuse & économe, une subsistance honnête avec les moyens nécessaires pour le maintien de ce petit commerce.

Comme j'avois deux lieues à faire avec ma jeune compagne, je l'interrogeai ensuite sur l'emploi qu'elle faisoit de son tems. Ah! le tems! le temps! me dit-elle, voilà se qui est le plus cher et ce qui nous manque toujours. Cela me rappella le mot du bonhomme Richard : vous avez bien raison de faire grand cas du tems, lui dis-je; car la vie en est faite. Cet adage lui plut beaucoup, ainsi que ect autre que la conversation amena ensuite : Faute d'un clou, le fer du cheval se perd; faute d'un fer, le cheval se perd; et faute d'un cheval, le cavalier lui-même est perdu.

En revenant sur l'emploi de sa journée, je trouvai tous ses instans si remplis par différens travaux, que je lui de-mandai quand elle dormoit. Dormir! me dit-elle, presque étennée de la question; je n'en ai guères le tems. Je ne me couche jamais; mais je m'endors de tems en tems sur ma chaise, souvent sur ma charette; mais dieu pourvoit à tout ; je me porte bien. J'étois si enchanté de tant de raison & de bons sentimens que j'aurois embrassé de bon cœur cette intéressante créature, si elle n'avoit pas été si jolie. Le moment de nous séparer étoit arrivé, je pris congé d'elle en lui citant encore cet adage du bonhomme Richard : La faim regarde à la porte de l'homme laborieux; mais elle n'osc pas y entrer.

CONVENTION NATIONALE

Présidence de Boundon (de l'Oisc).

Séance du 16 ventose

Il y a en, hier au soir, une séance extraordinaire pour sommer les membres qui devoient remplacer cenx qui sortoient du comité de sûreté générale : cette fois, il en est sorti six; quatre comme à l'ordinaire, & deux à raison de mission. Les représentans choisis pour les remplacer, sont Ysabcau, Pémartin, Calès, Gauthier (de l'Ain), Delecloi

& Montmayou. Le conseil de la République, à Berghen, en Norwege, fait passer à la convention la lettre qui lui été adressée par le peuple & les magistrats de cette ville, par laquelle ils le prient de témoigner leur vive reconnoissance à tous les Français composant l'équipage de l'escadre mouillée dans le port, pour le zele avec lequel ils se sont portés à éteindre un incendie qui, sans leur secours, auroit consumé la ville

de Berghen toute entiere. Le gouverneur a envoyé à l'équipage français, 5 barils de vin, comme un témoignage de la reconnoissance des ha-

L'assemblée ordonne l'insertion an bulletin & le renvoi au comité de salut public de la lettre qu'on vient de

Dentzel dénonce un jugement rendu par le tribunal révo-Intionnaire établi à Strasbourg par Saînt-Just & Lebon.

Un nommé Leclerc avoit dénoncé le propriétaire de la maison dont il étoit locataire.

Voici ce que porte le jugement : Le tribunal, après avoir annoncé qu'il juge révolutionnairement les prévenus comme aristocrates mis hors de la

loi, déclare le propriétaire de la maison & sa femme convaincus d'aristocratie, pour avoir, le lendemain de l'arrêté pris par Saint-Just contre les agioteurs & ceux qui ne voudroient pas vendre au maximum, refusé d'accepter au maximum le prix de leur loyer, & d'avoir exigé l'exécution du bail : leur fille a été également déclarée aristocrate ; le pere, âgé de 80 ans, a été guillotiné le même jour; la famille, depuis, erre sans asyle; la maison a été rasée, & il en a coûté 30,000 livres à la nation pour les réparations qu'il a fallu faire aux maisons voisines ébranlées dans leurs fondemens & menaçant ruine.

desire

Ce récit fait plusieurs fois frémir d'horreur l'assemblée

& les tribunes.

On demande le renvoi au comité des secours, pour déterminer les indemnités dues à cette famille.

Baraillon pense que la maison devroit être rebâtie aux frais des juges.

Duroi excuse ces juges, parce que, dit-il, Saint-Just & Lebas, par leur tyrannie, avoient frappe de terreur tous les fonctionnaires publics.

André Dumout fait sentir qu'on pouvoit bien alors avoir peur; mais qu'il ne falloit pas pousser cette peur jusqu'i faire guillotiner les autres pour ne pas l'être soi-même; sans doute, dit-il, une pareille prudence ne trouvera par de défenseurs dans la convention nationale. — Vifs applau-

Le tout est renvoyé aux comités de législation, de sûreté

générale & des secours.

Le président lit une lettre qui lui est adressée par le général Lavaux, commandant par interim à Saint-Domingue; il annence qu'il reste dans cette île une armée fidelle & quatre ports ouverts à la république, le Cap & le port de Paix dans le Nord, les Cayes dans le Midi, & Jacmel dans l'Ouest : il dit ensuite que pour les détails, la convention pourra ajouter une foi entiere en ce que lui dire l'officier porteur de la lettre.

On observe qu'il faut renvoyer cet officier, pour donner les détails dont il est question, au comité de salut pu-

Dufay demande qu'il soit admis à la barre.

Voulez-vous, dit un membre, que les Anglais sachent tout ce qu'il dira?

Dufay insiste pour qu'on entende cet officier, sans le laisser entrer dans les détails qui pourroient pareître dans gereux à divulguer.

L'officier est introduit : il dit qu'il a été envoyé et France pour apporter les papiers des commissaires civili Sonthonax & Polverel, & qu'il est chargé, au nom de l'armée républicaine de la colonie, de jurer qu'elle resters jusqu'à la mort fidelle à la France.

Le serment dont la convention vient d'agréer l'hommage, dit Busay, n'est pas de l'espece de ceux faits à Philadolphie. Je m'abstiens en ce moment de faire l'éloge de la brave armée républicaine qui a servi avec la plu grande distinction à Saint-Domingue; le comité de salut public s'empressera sans doute dellui rendre justice.

Il demande que l'officier qui vient de paroître à la barre se retire pardevant ce comité, pour remettre ses dépêches

& rendre compte de sa mission. - Décrété.